

# Métiers 35



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Ile-et-Vilaine

• N° 91 - janv/fév 2011

Entrez dans la première entreprise  
de France

[www.semaine-nationale-artisanat.fr](http://www.semaine-nationale-artisanat.fr)

## Semaine nationale de l'artisanat



11 > 18 mars 2011

ISSN 1163 7285

### Pleins feux sur l'actu

Un même traitement  
pour toutes les entreprises

Page 4

### Formation

Se former pour réussir

Page 8

### Portrait

Patrick Letendre,  
peintre décorateur, créateur  
d'harmonie

Page 10

## LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE



- des cotisations santé exonérées de charges sociales et déductibles du bénéfice imposable
- la possibilité de choisir des garanties élevées
- des salariés fidélisés..

VOUS ÊTES BIEN AVEC MAAF ASSURANCES

Vous aussi, faites nous confiance.  
Contactez votre Conseiller MAAF Pro au

**N° Indigo 0 825 325 350**

(0.15 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs)

[www.maaf.fr](http://www.maaf.fr)



RCS NIORT 542 073 580

la référence qualité prix

## Voir AUJOURD'HUI, pour PRÉVOIR DEMAIN

*Indépendants, confiez  
votre protection sociale à des experts...*

- Une mutuelle créée par les artisans, pour vous, votre entreprise et votre famille.
- Des solutions à chaque étape de votre vie : indemnités journalières, invalidité, chômage, décès, retraite, dépendance, obsèques, santé.
- Un conseiller mutualiste, expert en protection sociale, proche de chez vous.

Vos conseillers :

**Marina FICHEPOIL** : 06 69 40 08 97 (Sud)

**Aline GOHARD** : 06 19 02 38 45 (Nord)

✉ Pour nous écrire : 51, rue de Châteaudun 75442 PARIS Cedex 09

✉ Pour nous envoyer un mail : [directionclients@mnra.fr](mailto:directionclients@mnra.fr)

☎ Pour prendre rendez-vous :  
0 800 66 66 72  
(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

[www.mnra.fr](http://www.mnra.fr)



RETRAITE, SANTÉ, PRÉVOYANCE  
**mnra**  
la mutuelle des artisans



diégraphique Paris - 113771 - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité et immatriculée au RNM sous le numéro 391 399227 -

MNRA, partenaire de :



## sommaire



10



8

Lucile Geslin,  
meilleure apprentie bouchère



9

### 4/5 Pleins feux sur l'actu

- > Revendications des CMA auprès du ministre de l'Artisanat
- > Réélection d'Alain Griset, président de l'APCMA
- > Semaine Nationale de l'Artisanat 2011 : programme
- > Foire internationale de Rennes 2011 : l'Artisanat renforce sa présence
- > En bref :  
L'Artisanat, 1<sup>er</sup> partenaire du hand  
Nouveau prix national Goût et Santé  
Journées des métiers d'art  
Les Tablées du Rheu  
Ouverture de l'Exploratoire

### 6/7 Économie

- > L'EIRL, un nouveau statut pour entreprendre
- > Filière nautique : formations 2011
- > Réunions d'informations sur l'éco-habitat
- > Les déchets électriques professionnels se recyclent
- > En bref ...  
Contraintes au régime micro-social  
Validation du 4<sup>e</sup> trimestre pour les artisans  
Le FISAC défendu par les sénateurs  
Crédit d'impôts pour les métiers d'art  
Bulletins de cotisation RSI : soyez vigilants !  
Pays de Rennes : ouverture des grandes surfaces interdite le dimanche

### 8/9 Formation

- > Formation continue : se former pour réussir ...
- > Témoignages de 2 artisans
- > Filière électronique et électrodomestique : de très bons résultats
- > Boucherie et charcuterie : concours du meilleur apprenti d'Ille-et-Vilaine
- > En bref...  
Faculté des Métiers, Fougères : chantier d'extension

### 10 Portrait

- > Patrick Letendre, peintre décorateur, créateur d'harmonie

Métiers 35

N° 91 - janv/fév 2011

Administration/rédaction :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine  
2, cours des Alliés - CS 51218 - 35012 Rennes Cedex  
Tél. 02 23 500 500  
Fax 02 99 65 32 59

Directeur de la publication : Ange Brière

Rédacteur en chef : Christelle Le Fort

Assistante : Jacqueline Ollivry

Ont collaboré à ce numéro : P. Bailleul, A. Doré,

I. Denis, J.F. Fresnel, V. Rouas, M. Redon, L. Cagniard

Crédit photos : C. Le Fort, FdM Fougères, Exploratoire,

B. Leglatin, Pillaud (Sportissimo)

Dépôt légal : 1042

Création graphique et impression :

Agence BP Art : 02 99 57 13 32

Tirage : 15 000 exemplaires

# Métiers 35



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Ille-et-Vilaine



**HAND :  
CHAMPIONS  
DU MONDE 2011**  
Les étoiles  
des Artisans  
de la Victoire

éditorial

La chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine avec l'Artisanat, premier partenaire de l'équipe de France masculine de handball, est heureuse de saluer la victoire des « Experts » et leur titre de Champions du Monde 2011.

Ce partenariat, à travers le Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat (FNPCA) depuis 2005, repose sur des valeurs communes: volonté, modestie et efficacité, confiance en l'homme et travail en équipe.

Champions olympiques en 2008, Champions du Monde en 2009, Champions d'Europe en 2010 et un quatrième titre de Champions du Monde en 2011. Avec le handball, l'Artisanat collectionne les titres et confirme avec son partenaire le talent et la réputation qui font d'eux les Artisans de la Victoire.

Les joueurs de l'équipe de France portent haut les couleurs de notre secteur et de nos entreprises et partagent la même volonté et la même ambition de gagner.

Passion, esprit de conquête, solidarité et dépassement de soi face à tous les défis : autant de points communs au sport collectif le plus titré de France et à l'Artisanat, Première entreprise de France.



En 2011, osons, innovons ... ensemble pour un Artisanat plus fort !

**Ange Brière**

Président de la Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine



### L'Artisanat, 1<sup>er</sup> partenaire de l'équipe de France de hand Un quatrième titre de champions du monde !

En décrochant sa quatrième étoile de champions du monde fin janvier, l'équipe de France de handball remporte quatre victoires consécutives ! Les Experts réalisent ainsi ce qu'aucune autre nation n'avait fait dans toute l'histoire de ce sport.

L'APCMA et les chambres de métiers et de l'artisanat, partenaires du handball depuis six ans, félicitent l'équipe de France pour sa quatrième victoire au plus haut niveau.

Ce partenariat, à travers le Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat (FNPCA), repose sur des valeurs communes : savoir-faire de la main, modestie et efficacité, confiance en l'homme et travail en équipe.

### En 2011, un nouveau Prix national Goût et Santé

Faites connaître votre savoir-faire et votre créativité et gagnez jusqu'à 10 000 euros. Et si le prochain lauréat, c'était vous ?

Ce prix permet de distinguer des artisans privilégiant, dans leur processus de fabrication, des éléments visant à améliorer le bien-être des consommateurs, tout en préservant les qualités nutritionnelles et la saveur de leurs produits.

Le prix Goût et Santé de MAAF Assurances abandonne les catégories « salé » et « sucré » et présente désormais une seule et même catégorie, l'important étant « de juger » la capacité de l'artisan à associer nutrition et saveurs, que le mets soit salé ou sucré » (Dr Mary Bourre, présidente du jury).

En juin 2011, huit candidats finalistes seront présélectionnés sur des critères de créativité, de goût et de qualités nutritionnelles. Le 26 septembre, le jury élira trois lauréats avec une dotation plus importante que les années précédentes :

- 10 000 € pour le 1<sup>er</sup> prix ;
- 7 500 € pour le 2<sup>ème</sup> prix,
- 5 000 € pour le 3<sup>ème</sup> prix.

**Clôture des inscriptions le 31 mai 2011.**  
**Dossiers de candidature** en ligne sur [www.maaf.fr](http://www.maaf.fr) (rubrique professionnels et entreprises) ou par email : [concours.prix\\_gout\\_sante@maaf.fr](mailto:concours.prix_gout_sante@maaf.fr).



Unique lauréat en  
Ille-et-Vilaine, la  
5<sup>ème</sup> édition en 2007  
a récompensé

Philippe Renault, boulanger pâtissier à Dinard pour son « croustillant aux fruits rouges ».

# Un même traitement pour toutes les entreprises : les revendications des CMA auprès du ministre de l'Artisanat

Traiter les entreprises artisanales à égalité avec les autres formes d'entreprise ou de régime : c'était l'engagement pris début décembre 2010 auprès de l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) par Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat en charge de l'artisanat.

Face aux inquiétudes exprimées par les représentants des CMA, Frédéric Lefebvre avait promis de revoir les conditions d'application et d'exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE) artisanales sur celles des autres entreprises, de la cotisation économique territoriale (CET) ainsi que de la contribution à la formation professionnelle.

**Aujourd'hui, dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2011 : les auto entrepreneurs payeront leur cotisation à la formation professionnelle...**

Les auto-entrepreneurs devront s'acquitter en 2011 d'une contribution à la formation professionnelle (amendement Dini voté par les sénateurs). Cette contribution, d'un montant fixé à 0,3% du chiffre d'affaires, sera recouvrée par les URSSAF, selon les règles applicables au recouvrement des cotisations sociales dues au titre du régime microsocial simplifié

**...mais sont exemptés pendant trois ans de la cotisation foncière des entreprises (CFE).**

En contrepartie de l'amendement Dini, sur proposition du gouvernement, les sénateurs ont voté un amendement exemptant pendant trois ans tous les auto-entrepreneurs de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

**Application de la cotisation économique territoriale (CET)**

Le gouvernement s'est engagé en faveur de l'égalité de traitement entre les auto-entrepreneurs et les artisans, à situation de ressources comparables.

De nombreux artisans commencent à mesurer, en recevant leur feuille de taxation, que le remplacement de la Taxe professionnelle par la CET aboutit à l'augmentation de leurs prélèvements. Ils considèrent que l'engagement de faire baisser la taxe professionnelle n'a donc pas été traduit dans les faits

## Election des CMA : Alain Griset réélu président de l'APCMA

Les nouveaux présidents des CMA élus en octobre dernier pour cinq ans, se sont réunis en assemblée générale constitutive le 8 décembre afin d'élire le président et les membres du bureau de l'APCMA. Alain Griset, président sortant, a été réélu dès le premier tour, pour une troisième mandature.

# Semaine nationale de l'artisanat 2011

« Entrez dans la Première entreprise de France ! »

La 10<sup>ème</sup> édition de la Semaine nationale de l'artisanat, organisée par l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat et l'Union professionnelle artisanale (UPA), se déroulera du 11 au 18 mars 2011.

Fil rouge de cette édition 2011, le thème, « **Entrez dans la Première entreprise de France !** » est une invitation au grand public à entrer dans les coulisses de l'artisanat pour y découvrir la magie, la réalité et la passion d'exercer un métier de l'artisanat.

**En Ille-et-Vilaine, la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine organise plusieurs manifestations :**

**14 mars :** « Remise des prix aux apprentis de la Faculté des Métiers » à 18h à Rennes en partenariat avec TV Rennes35

**15 mars :** « Remise du prix Stars & Métiers » organisée par la Banque Populaire de l'Ouest à 19h à Chateaugiron

**16 mars :** Visite du chantier de l'extension de la Faculté des Métiers à Fougères à 13h30

**16 mars :** « L'Artisanat au féminin, femmes de défis » à 19h à Rennes

**17 mars :** « L'EIRL, un nouveau statut pour entreprendre » à 19 h à Rennes

**18 mars :** « L'Eco-habitat : mieux vendre ses prestations » à 14 h 30 à Rennes

**19 mars :** Portes ouvertes de la Faculté des Métiers (Bruz, Fougères et Saint-Malo)

Programme complet sur [www.cm-rennes.fr](http://www.cm-rennes.fr) et [www.semaine-nationale-artisanat.fr](http://www.semaine-nationale-artisanat.fr)

**Contact :**

Service communication

**02 99 65 32 16**



## Zoom sur la soirée « L'artisanat au féminin – femmes de défis »

Pour la première fois, la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine organise une soirée dédiée aux femmes dans l'Artisanat.

Elles sont à la tête d'une entreprise de plusieurs salariés ; dirigeantes, salariées ou apprenties, elles exercent un métier dit « masculin » ; elles sont conjointes collaboratrices, sans elles, l'entreprise ne tournerait pas ... elles expliqueront comment et pourquoi elles ont choisi l'Artisanat.

Invitées également, des joueuses de nationale 1 du Handball Rennes Métropole, démontreront toute la capacité de ses "Femmes de défi" à se dépasser.

Talent, passion, énergie, ... : autant de points communs entre le sport collectif français et la Première entreprise de France, partenaire du hand.

## Journées des Métiers d'Art 2011

Désormais annuelle, la cinquième édition des Journées des Métiers d'Art se déroulera les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril 2011 partout en France. Les professionnels des métiers d'art ouvrent les portes de leurs ateliers au grand public pour leur faire découvrir leur métier et leur passion. Savoir plus : [www.institut-metiersdart.org](http://www.institut-metiersdart.org)

## Les Tablées du Rheu 2011 Concours du pain décoré

Onze apprentis en BP boulanger à la Faculté des Métiers à Fougères participent au concours du pain décoré sur le thème de la Franche-Comté, région invitée des Tablées du Rheu, les 11, 12 et 13 mars prochain. Résultats du concours, le 12 mars à 13h30 à Le Rheu.

## Ouverture de « l'Exploratoire »

« L'Exploratoire » est un espace de découverte des métiers situé en plein cœur de Rennes, au rez-de-chaussée de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine.

Piloté par la Maison de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation professionnelle (MEIF) du bassin d'emploi de Rennes, l'Exploratoire a pour vocation de diffuser une information sur les métiers d'aujourd'hui et de demain, de susciter la curiosité du visiteur et de contribuer à abolir certains préjugés sur les métiers et filières professionnelles. Il a été conçu pour aider à donner une meilleure représentation des métiers, préalable à la construction d'un projet professionnel.

L'éclairage pour 2010-2011 est porté sur « les métiers impactés par la croissance verte », enjeu de développement majeur du bassin d'emploi de Rennes. Le visiteur peut tester plus particulièrement 10 métiers à travers différentes animations multimédias, des jeux de simulation, des quizz et des interviews de professionnels.

L'Exploratoire aide également à mieux connaître les acteurs, les données économiques et les dispositifs d'information métiers existant sur les territoires des Pays de Rennes, Vallons sur Vilaine et Brocéliande.

L'Exploratoire s'adresse aux scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, aux personnes en projet de reconversion.



## Foire internationale de Rennes : L'Artisanat renforce sa présence

En 2011, l'Artisanat renforce sa présence à la foire internationale de Rennes du 26 mars au 3 avril. Aux côtés de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine, des fédérations de la boulangerie, de la charcuterie, de la boulangerie-pâtisserie et de la coiffure, participeront également cette année la fleuristerie, l'esthétique, l'automobile, le bâtiment ainsi que les métiers d'art.

Réunis dans un même secteur aux couleurs de l'Artisanat, des professionnels et des apprentis de la Faculté des Métiers feront découvrir au public le savoir-faire de l'Artisanat. La foire se tient au parc des expositions de Rennes aéroport. Invité d'honneur cette année, l'Argentine.

Plus d'infos : [www.foirederennes.com](http://www.foirederennes.com)

## En bref...

**Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)****Le Sénat impose des contraintes au régime micro-social**

les sénateurs ont voté l'obligation de déclaration du chiffre d'affaire du régime micro-social et la perte du bénéfice de ce régime si le chiffre d'affaire est nul pendant une période de 24 mois consécutifs.

**Le Sénat se prononce sur "la validation du quatrième trimestre" pour les artisans**

Les sénateurs ont voté l'amendement Dini concernant les trimestres de retraite des indépendants. Certains d'entre eux n'ayant pu valider quatre trimestres en raison d'une diminution de leurs revenus, ont la possibilité d'effectuer des versements complémentaires de cotisations pour valider quatre trimestres de retraite par an, et ce pendant un délai de six années.

**Projet de Loi de Finances pour 2011****Le FISAC défendu par les sénateurs**

Les sénateurs ont adopté l'amendement Cornu, accordant 21 millions d'euros au Fond d'Investissement pour les Services l'Artisanat et le Commerce (FISAC), pour un total de 43 millions. Cette mesure devra être confirmée en Commission mixte paritaire.

**Crédit d'impôts métiers d'art jusqu'au 31 décembre 2012**

Les sénateurs ont voté à l'unanimité un amendement qui prévoit de proroger de deux ans - jusqu'au 31 décembre 2012 - le crédit d'impôts métiers d'art.

Les entreprises artisanales exerçant l'un des 217 métiers d'arts peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 10% des dépenses liées à la conception ou protection juridique de nouveaux produits. Ce taux est porté à 15% pour les entreprises portant le label "Entreprises du patrimoine vivant".

# Réunions d'informations L'EIRL, un nouveau statut pour entreprendre



L'EIRL permet de protéger vos biens personnels



La chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine organise un cycle de réunions d'informations sur le nouveau statut de l'Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL).

Depuis janvier 2011, les créateurs d'entreprises artisanales, ou artisans exerçant déjà une activité peuvent choisir le régime de l'EIRL. L'EIRL permet de protéger les biens personnels des risques liés à l'activité professionnelle.

Grâce à ce nouveau régime, l'entrepreneur individuel n'est pas tenu de créer une société pour protéger son patrimoine et sa famille.

La première réunion a lieu le 17 mars 2011 à 19h au siège de la Chambre à Rennes. Les prochaines réunions se tiendront à Fougères, Saint-Malo, Redon et Vitré, d'avril à juin 2011 (les dates seront prochainement mises en ligne sur [www.cm-rennes.fr](http://www.cm-rennes.fr)).

Vous êtes intéressé par ce nouveau statut, inscrivez-vous auprès de :

**Evelyne Pigeon**  
02 99 65 32 30 ou [epigeon@cma-rennes.fr](mailto:epigeon@cma-rennes.fr)

# Connaitre les démarches de la transmission

Un conseiller d'entreprise de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine se déplace gratuitement à votre entreprise sur RDV pour vous conseiller dans votre démarche de transmission :

- informations sur les incidences fiscales, sociales et juridiques de la transmission ;
- détection des forces et des faiblesses de l'entreprise ;
- présentation des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la transmission.

Vous pouvez diffuser votre offre de cession sur le site internet de la Bourse Nationale d'Opportunités Artisanales (BNOA) et également sur Samedi annonces de Ouest-France, publication régionale (tarif préférentiel).

**Contact :**  
**Marie-France Courcaud**  
02 99 71 64 42  
[mfcourcaud@cma-rennes.fr](mailto:mfcourcaud@cma-rennes.fr)

# Filière nautique

## Formations 2011 à destination des très petites entreprises

Inscrivez-vous aux stages techniques nautisme du 1<sup>er</sup> trimestre 2011 : matériaux composites, gréement et matelotage, système HDI et Common Rail Diesel, propulseurs électriques pour bateaux...

**Contact :**  
 Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne - Service Régional Emploi Formation  
**Christine Lusven**  
 Tél. 02 23 50 15 12  
 lusven@crm-bretagne.fr

# Eco-habitat

## Réunions d'informations

La chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine organise une réunion d'information sur « l'éco-habitat : mieux vendre ses prestations », animée par Jean-Michel Courtois, Démotique Conseil, le 18 mars à 14h30 à Rennes (2 cours des Alliés).

Les prochaines réunions sur l'éco-habitat, animées par Jean-Yves Brélivet, « Les Constructions Ecologiques » auront lieu les 29 mars, 5, 12 et 19 avril 2011 de 19h à 21h (plus d'infos sur [www.cm-rennes.fr](http://www.cm-rennes.fr))

**29 mars :** L'éco-habitat et la conception bioclimatique

**5 avril :** Les isolants écologiques et principes constructifs en éco-construction

**12 avril :** Les énergies renouvelables et systèmes de chauffage en éco-construction

**19 avril :** L'électricité biocompatible, la gestion écologique de l'eau et système d'assainissement filtres plantés

**Contact :**  
 Evelyne Pigeon  
 Tél. 02 99 65 32 30  
 epigeon@cma-rennes.fr



# Les déchets d'équipements électriques professionnels se recyclent



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les professionnels du bâtiment peuvent confier leurs déchets professionnels d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) à une filière nationale spécifique de collecte.

Gérée pour le compte des fabricants par l'éco-organisme Récyllum, cette filière DEEE Pro permet à tous les détenteurs de matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation de s'en débarrasser dans des conditions conformes à la réglementation et respectueuses de l'environnement. Cette première européenne

a été saluée par tous les acteurs du bâtiment.

Pour en savoir plus sur cette nouvelle filière et les points de collecte en Ille-et-Vilaine, rendez-vous sur l'espace dédié aux professionnels sur [www.recyllum.com/ESPACE-DEEE-PRO/DEEEPro-Accueil.html](http://www.recyllum.com/ESPACE-DEEE-PRO/DEEEPro-Accueil.html)

### A noter

En janvier, l'UPA et l'APCMA ont appelé les parlementaires à prendre en compte les contraintes spécifiques des entreprises artisanales et à limiter les obligations de collecte pour les petites entreprises.

Début février, le Parlement a finalement adopté un amendement soutenu par l'APCMA qui exempte les micro entreprises de cette obligation. Les parlementaires devront trouver un accord avec le Conseil de l'Union européenne sur ces dispositions avant qu'elles puissent entrer en vigueur.

## En bref...

### Pays de Rennes L'ouverture des grandes surfaces interdite le dimanche

Rennes Métropole, les organisations syndicales, commerciales et patronales ont signé un accord social : les commerces alimentaires de plus de 700 m<sup>2</sup> n'ouvriront plus le dimanche.

Seule l'ouverture d'un dimanche dans les quinze jours précédant Noël sera autorisée. Cet accord devrait faire l'objet d'un arrêté préfectoral. En cas de non respect, amendes et fermetures pourraient être prononcées.

Jusqu'ici, un protocole d'accord non contraignant était signé chaque année par les différents partenaires. Il régissait les ouvertures de commerces les dimanches et jours fériés dans le pays de Rennes. Chacun était libre d'y adhérer.

Cet accord concerne les supermarchés et hypermarchés des 65 communes du pays de Rennes. Ne sont pas concernés le petit commerce de proximité, les supérettes des bourgs ou épiceries de quartier.

A noter, que les partenaires sociaux devraient revenir à la table des négociations pour aborder l'ouverture des magasins les jours fériés.

### Mise en garde Bulletins de cotisation RSI : soyez vigilants !

Des sociétés homonymes, entretenant la confusion dans leurs intitulés commerciaux avec le Régime Social des Indépendants (RSI), émettent des appels à cotisation pouvant induire les indépendants en erreur.

Le Régime Social des Indépendants attire l'attention sur un document envoyé aux indépendants par deux sociétés :

- **RSI :** Répertoire des Sociétés et des Indépendants
- **SRI :** Société de Référencement sur Internet

Ces courriers ne proviennent pas des services du RSI. La cotisation ne repose sur aucune obligation juridique et ne concerne en aucun cas la couverture sociale des artisans.

## Filière électronique et électrodomestique : de très bons résultats

La chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine avec Fodipeg\*, ont remis leur titre Bac+1 de la filière électronique et électrodomestique aux 41 apprentis diplômés de la Faculté des Métiers, site de Bruz, fin novembre 2010.

L'un d'entre eux s'est particulièrement illustré. Maxime Kermel termine major national de la filière technicien services en électronique grand public (TSEGP).

La filière TSEGP de Bruz remporte également la coupe de la meilleure classe du réseau Ducretet, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.

D'autres apprentis ont suivi le parcours de formation de technicien services électrodomestique, de vendeur en électrodomestique et multimédia et celle de vendeur multimédia et téléphonie mobile.

Ces formations homologuées au niveau IV, après une formation - par alternance - d'un 1 an après le bac, répondent aux besoins spécifiques des professionnels de l'électronique, de l'électrodomestique, et du multimédia.

Plus de 90% des jeunes trouvent un emploi à l'issue de leur formation.

\* La CMA 35 et FODIPEG (organisme gestionnaire du CFA Ducretet) à Clichy réalisent en partenariat ces formations. Depuis l'ouverture de ces filières, plus de 500 jeunes ont été formés.

## Maxime Kermel, major national

**Maxime Kermel a été désigné major national de la promotion «Technicien service électrodomestique grand public» du réseau Ducretet.**

15,29 contre 15,25. Le titre honorifique de major de promo s'est joué à quelques centièmes de points. Maxime Kermel en sourit. A 22 ans, le jeune apprenti honoré ne boude pas son plaisir. Il perpétue la longue tradition des étudiants bretons classés premier à l'issue de leur formation pour l'ensemble du réseau Ducretet en France. Pendant treize mois, ce titulaire d'un DUT Génie de l'environnement a parfait ses gammes dans un domaine pas tout à fait inconnu.

«En fait, mes parents tiennent un magasin d'électroménager et multimédia, à Crozon, dans le Finistère. Je baigne dans cet environnement depuis tout petit et je donne un coup de main à chaque période de vacances», raconte Maxime. Plutôt que de s'éloigner de ses racines, le jeune homme a donc privilégié la carte de la continuité. « Depuis un an, nous bénéficions d'un nouveau magasin avec une surface de vente de 400 m<sup>2</sup>. Il y a des perspectives d'évolution intéressantes...»

Son frère a déjà intégré la structure familiale (5 salariés) en 2008. À son tour d'apporter à l'enseigne « Pulsat » son «sens du contact» et ses connaissances dans le multimédia. «J'aime être utile et nos clients apprécient le service que nous leur apportons.» Nul doute que son savoir-faire (réparations, dépannages...), consolidé pendant son année de formation complémentaire, ajoutera de la plus-value au magasin. Une PME familiale dont le major national du réseau Ducretet prendra, un jour, la tête. C'est écrit !

## Formation

# Formation continue : se former pour réussir

La chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine propose des parcours individualisés et des formations adaptées aux dirigeants et salariés des entreprises artisanales.



Chefs d'entreprise, construisez un parcours de formation personnalisé et performant et bâtissez des parcours de formations adaptés à l'évolution de vos salariés.

Téléchargeable sur

► [www.cm-rennes.fr](http://www.cm-rennes.fr)

Chaque année, grâce à la formation qu'ils ont suivie, de nombreux chefs d'entreprise améliorent les performances de leur entreprise, créent ou reprennent une entreprise avec succès. Portraits d'artisans.



**Dimitri Le Loup,**  
CARRELEUR À PLEINE  
FOUGÈRES

**Se former pour réussir la reprise**

Comment reprendre une entreprise ? Quel statut choisir ?

Quelle place pour le cédant et le repreneur ? Quel financement adopter ? Quand se lancer ?

En entrant dans la société, Dimitri Le Loup, 29 ans, s'est posé toutes ces questions avant de reprendre l'entreprise familiale. De son côté, Jean Pierre, le père, s'est également posé des questions similaires. Agé de 52 ans, il était temps de penser à l'après ! Qui veut me succéder ? En aura-t-il les moyens ? Mes enfants peuvent-ils racheter l'entreprise ?

Un premier constat avec des conseillers extérieurs s'impose, si l'on veut bien faire, pour transmettre aux enfants, il faut anticiper. Plus tôt la succession est engagée, plus elle est facile à mettre en œuvre.

Pour l'aider à analyser la situation, Dimitri se tourne vers l'expert comptable et des conseillers économiques de la Chambre. Il a repéré, avec son père, les points forts et les points faibles de l'entreprise et établi une nouvelle organisation du travail et de la répartition des tâches. Un constat s'impose alors à lui : « allez en formation plutôt qu'avoir la tête dans le guidon ! »

Il se rapproche de la chambre de métiers et de l'artisanat et décide, pour réussir son projet, de s'investir dans des formations liées à la gestion de l'entreprise et de son personnel :

- Gestion de la trésorerie ;
- Relation avec le banquier, un partenaire de l'entreprise ;
- Initiation à la comptabilité ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Création d'un site Web

Ses 2 premières années dans l'entreprise, Dimitri les a consacrées à se former pour être plus performant tout le reste du temps.

2 ans après, la transition se poursuit, dans la douceur et la transparence. Opération réussie, affaire à suivre...



**Marie-Noëlle Gernigon,**  
COIFFEUSE À RENNES

**Se former pour réaliser son rêve**

CAP et BP de coiffure en poche, Marie-Noëlle

Gernigon, 33 ans, a fait ses armes dans différents salons d'Ille-et-Vilaine, elle est aussi partie à Paris pendant un an. Son objectif : avoir du métier, multiplier les expériences pour pouvoir s'installer à son compte.

Elle revient de Paris avec un projet en tête : elle veut s'installer mais ne sait pas vers quoi se diriger : création ou reprise ? Elle profite de son statut de demandeur d'emploi pour suivre des formations sur le thème de la reprise d'entreprise :

- savoir analyser ses compétences pour reprendre une entreprise ;
- réaliser un diagnostic de l'entreprise à reprendre ;
- constituer son dossier de reprise ;
- connaître les aspects juridiques de l'entreprise à reprendre...

Au total elle participe à 11 formations mais c'est la première, "savoir analyser ses compétences pour reprendre une entreprise", qui a été la plus marquante.

" Cette formation agit comme un déclencheur. Elle m'a permis de définir mon projet d'installation".

La suite est assez rapide : à l'issue d'une journée création/reprise organisée en mars 2009, la chambre de métiers et de l'artisanat met en contact Marie-Noëlle avec la cédante d'un salon de coiffure à Rennes. La surface et la situation du salon plaisent à Marie-Noëlle. Le contact entre les deux femmes passe bien, en plus elles ont le même prénom ! Elle reprend le salon le 1er juillet 2009.

Un an après, son nouveau projet : refaire sa vitrine au nom de son salon : Amary.

# Boucherie et charcuterie

## Concours du meilleur apprenti d'Ille-et-Vilaine

La Faculté des Métiers a accueilli le concours de *meilleur apprenti charcutier* à Fougères le 1<sup>er</sup> février et celui de *meilleur apprenti boucher* à Bruz le 2 février.

**Lucile Geslin,**  
meilleure apprentie bouchère



Lucile Geslin, entourée d'Antonin Simon et de Florian Danvin

Pas de temps à perdre pour les huit concurrents, dont une jeune fille. En quatre heures, ils devaient réaliser le désossage, parage, ficelage, présentation et décoration de trois viandes (macreuse à beefsteak, carré d'agneau et paupiettes de veau) : chaque critère permet de gagner des points.

À l'issue de ces épreuves, Lucile Geslin (FdM\*/Bruz, apprentie chez Mickaël Gesbert, La Bouëxière) remporte la 1<sup>ère</sup> place et conquiert le titre de meilleure apprentie bouchère d'Ille-et-Vilaine.

Elle représentera avec le second, Antonin Simon (FdM/Fougères, apprenti chez Hurlon Christophe Louvigné-Du-Désert) le département au concours régional. Florian Danvin (FdM/Bruz, apprenti chez Le Boulair Philippe, Bourg Des Comptes) remporte la 3<sup>ème</sup> place.

Lucile Geslin, 18 ans, en 2<sup>ème</sup> année bac pro boucherie charcuterie traiteur, après un BEP cuisine, confie " *je me suis intéressée au travail de la viande lorsque j'étais en BEP cuisine. J'avais envie de savoir d'où la viande provenait et comment on la travaillait*". A 17 ans, en 2<sup>ème</sup> année de CAP, Antonin Simon, très zen, se sent également heureux dans son métier.

\* FdM : Faculté des Métiers

**Adrien Vettier,**  
meilleur apprenti charcutier



Marylise Auvray (2<sup>°</sup>) et Adrien Vettier (1<sup>°</sup>) se sont qualifiés pour les finales régionales

Lors de ce concours placé sur le thème du Japon, les sept concurrents, dont une jeune fille, devaient réaliser une terrine de cabillaud à la dieppoise, six tartes de cabillaud à la dieppoise et six veloutés de bisque de homard.

À l'issue des huit heures de travail, Adrien Vettier (FdM\*/Fougères, apprenti chez Arnaud Berhault, Melesse) a remporté le 1<sup>er</sup> prix devant Marylise Auvray (FdM/Bruz, apprentie chez Patrick Cordelier, Janzé). Tous deux sont qualifiés pour le concours régional, le 15 février à Bruz.

A 17 ans, en 2<sup>e</sup> année de CAP charcuterie, Adrien Vettier explique " *bien aimer la compétition et avoir puisé le goût du métier, au contact de son père, artisan charcutier également*". Marylise Auvray, 18 ans, 2<sup>ème</sup> année de bac pro boucherie charcuterie traiteur, raconte " *avoir trouvé son métier après avoir fait de nombreux stages en 3<sup>ème</sup>. Après mon bac pro, j'ai envie de continuer ; c'est un métier qui bouge tout le temps*".

### Deux jeunes filles issues de la 1<sup>ère</sup> formation Bac pro boucherie charcuterie traiteur

Apprenties bouchères charcutières traiteur, métier encore majoritairement masculin, Lucile Geslin et Marylise Auvray avouent toutes les deux leur fierté d'avoir gagné leur place pour le concours régional, l'une en boucherie, l'autre en charcuterie.

Elles se connaissent bien, elles font toutes les deux partie de la première formation bac pro boucherie charcuterie traiteur, montée en 2009. Marylise explique " *avoir gagné ma place au « régional » montre aux garçons ce que je sais faire ; car ce n'est pas évident de se faire accepter*" même si les mentalités ont évolué dans un métier qui se féminise. Elles rêvent toutes les deux de gagner le concours régional.

Lucile a promis de ne plus penser qu'à cela. Très heureux, son employeur Mickaël Gesbert (La Bouëxière), est bien décidé à la conduire au concours national. Il dirige aujourd'hui une entreprise dans laquelle les femmes représentent 30% du personnel (vente et production). " *C'est bien pour l'entreprise, explique-t-il, il faut reconnaître que plus soigneuses, les filles effectuent un travail plus fin*"

## Faculté des Métiers, Fougères

### Chantier d'extension : où en sommes-nous ?

L'extension principale, un bâtiment répondant aux normes BBC, prend peu à peu sa place dans le paysage :

- le gros-œuvre (béton, briques BGV - briques à hautes performances d'isolation thermique et acoustique-, parvis) est achevé ;
- la charpente métallique est finie et porte le toit du bâtiment qui vient d'être recouvert d'une membrane photovoltaïque ;
- coté nord et est de la construction, l'ossature bois est posée ainsi que le pare pluie ;
- coté sud, le mur rideau de verre est actuellement en cours de pose.

L'enveloppe de l'extension du laboratoire de boulangerie/pâtisserie est achevée (gros-œuvre, couverture, menuiseries extérieures et enduit). Le nouveau préau accueille désormais les apprentis lors des pauses.

Toute l'étanchéité des toitures-terrasses des bâtiments existants a été refaite en intégrant un renfort d'isolation thermique.

La Région Bretagne est le principal financeur de l'opération.



### La CMA35 recherche un enseignant en charpente et construction bois

En charge des cours de charpente et de construction bois pour des apprentis préparant le CAP et le BP.

**Horaires :** 21 heures de cours hebdomadaires (temps plein)

**Lieu de travail :** Fougères

**Niveau de formation exigé :** BP ou BM de charpente

**Expérience exigée :** 5 ans en tant que charpentier

Salaires mensuels selon la grille statutaire des chambres de métiers et de l'artisanat

CDD de 1an renouvelable, à pourvoir de suite

Envoyer votre CV à : [fougeres-secretariat@cma-rennes.fr](mailto:fougeres-secretariat@cma-rennes.fr)

# Patrick Letendre, peintre décorateur, créateur d'harmonie

**Patrick Letendre joue avec les matières, mélange les pigments, travaille les couleurs et les effets. Peintre décorateur et artiste, il repense les intérieurs avec des peintures écologiques pour créer des ambiances naturellement belles. Egalement formateur, il transmet son savoir avec passion.**

Spécialiste du décor peint depuis de nombreuses années, Patrick Letendre a longtemps travaillé pour les décors de spectacles et pour les monuments historiques. Revenu en Bretagne en 2006, il s'installe à Rennes, rue Victor Hugo.

**« Je pousse les artisans à imaginer et travailler autrement »**

Patrick Letendre forme également les artisans à la peinture décorative dans le cadre des formations techniques proposées par la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Bretagne.

*« Que peut-on faire avec des matières ? C'est ce que j'essaie de transmettre aux artisans que je forme, explique-t-il. J'essaie de les faire travailler autrement. Je les pousse à imaginer et à proposer des choses différentes à leurs clients ».*

**« J'ai envie d'apprendre à d'autres ce que je sais »**

Patrick Letendre propose également des stages aux particuliers en peinture décorative, un travail sur la matière ou encore un travail sur un meuble ou un objet apporté par la personne elle-même.

Pour enseigner, Patrick Letendre essaie ainsi d'avoir un regard neuf sur son travail. Curieux, il se tient au courant des tendances et se rend dans de nombreux salons. *« Aujourd'hui, je suis vraiment dans une démarche de transmission de savoir, avoue-t-il. J'ai envie d'apprendre à d'autres ce que je sais. Je m'oriente de plus en plus sur ce créneau ».*



Imaginatif, il offre une palette de couleurs pour décorer les intérieurs, propose des murs décoratifs, des trompe-l'œil. Décors peints, faux marbres, stucs, dans des restaurants, des entreprises ou chez des particuliers, sa démarche est la même. *« Je respecte les désirs des gens, je ne suis pas là pour imposer mes goûts, souligne Patrick Letendre. Je les conseille en fonction de leur habitat, de la lumière dans les pièces pour qu'ils se sentent bien chez eux »*

Mais ce n'est pas un métier facile. *« Je travaille avec une clientèle particulière qu'il n'est pas toujours facile de capter, raconte-t-il, ajoutant, de plus certaines personnes n'osent pas toujours franchir ma porte s'imaginant que ce n'est pas pour elles ».*

**« La nature vous remerciera »**

Associé au nom de son entreprise « Symphonie des couleurs », volète un papillon, symbole pour Patrick Letendre de la diversité des couleurs, des effets de lumière et de l'intégration de celui-ci à son environnement. Sur ses cartes de visite, ses dépliants, on lit juste en dessous du nom « Symphonie des couleurs » cette simple phrase « La nature vous remerciera ».

Depuis plus de 10 ans maintenant, Patrick Letendre a ainsi engagé une démarche écologique. Il travaille avec des produits naturels, sans solvants volatiles, à base de chaux ou d'argile. Son objectif, respecter l'environnement pour proposer à ses clients un « intérieur naturellement beau ».

Dans sa boutique, il vend également des produits, des peintures, des matières premières... Créateur de teintes, il a ainsi conçu la gamme de peintures Scénic 35, une déclinaison de 35 teintes qu'il vend aux artisans et aux particuliers.



**Patrick Letendre**  
Peintre décorateur,  
créateur d'harmonie

« Symphonie des couleurs »

Création 2006  
Rue Victor Hugo  
Rennes

[www.symphonie-des-couleurs.com](http://www.symphonie-des-couleurs.com)





# Professionnels, entreprenez sans engager votre patrimoine personnel.

Avec le Prêt Express Socama, empruntez jusqu'à  
30 000 €\*, sans aucune caution personnelle.  
Prenez vite rendez-vous avec un conseiller au :

**0 980 980 890**

(numéro non surtaxé)



Pour ces opérations la SOCAMA bénéficie d'une garantie  
au titre du programme-cadre pour la compétitivité  
et l'innovation de la Communauté Européenne.

**BANQUE POPULAIRE  
DE L'OUEST**



*Banque et populaire à la fois.*

[www.ouest.banquepopulaire.fr](http://www.ouest.banquepopulaire.fr)

\* Sous certaines conditions  
Banque Populaire de l'Ouest - 1, place de la Trinité - CS 86434 - 35064 Rennes cedex - 549 200 400 RCS Rennes.

Offre réservée  
aux créateurs d'entreprise  
Une **réduction attractive**  
pendant les 2 premières années !

## SANTÉ ET PRÉVOYANCE, PROTÉGEZ VOTRE INDÉPENDANCE.

Fort de la confiance de 141 000  
professionnels indépendants, Radiance a créé  
Pack Profils, un ensemble de garanties santé  
et prévoyance conçu spécialement pour  
répondre à vos besoins.

Ainsi avec Pack Profils vous bénéficiez  
d'une protection intégrale pour vous,  
votre activité et votre famille. Et grâce à  
la loi Madelin, vous profitez d'une déduction  
fiscale de vos cotisations.

Pour découvrir les nombreux avantages  
de Pack Profils, rencontrons-nous !  
[www.radiance.fr](http://www.radiance.fr)



La Mutuelle qui va à l'essentiel

# PACK PROFILS

PROTECTION DES PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS

FOUGERES 10-12, boulevard du Maréchal Leclerc - REDON 5, rue Notre Dame  
RENNES 5, boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - ST MALO 40, boulevard des Talards

**02 99 29 66 00**

**ATOUTS  
PROS**

# Comment **CRÉER MA BOUTIQUE EN LIGNE** en toute simplicité ?

## Le pack e-commerce du Crédit Agricole

- Créer et héberger ma boutique en ligne<sup>1</sup>
- Mettre en place le module de paiement en ligne e-transaction<sup>2</sup>



**ILLE-ET-VILAINE**  
BANQUE ET ASSURANCES

**UNE RELATION DURABLE,  
ÇA CHANGE LA VIE.**

[www.monpackecommerce.com](http://www.monpackecommerce.com)